Image not found or type unknown

Droit parentale couple homosexuels

Par **Laurahaiko**, le **18/02/2016** à **04:25**

Bonjour,

Ma concubine est actuellement enceinte de 3 mois nous ne somme pas marié ni pacsee.

Voici donc ma question

Devons nous nous pacsee ou nous marié avant la naissance de notre fils ? Afin que je puisse obtenir l'autorité parentale ou est il préférable d'attendre la naissance ?

Quels est selon vous la démarche la plus simple à effectuer ?

Merci d'avance pour votre réponse .

Par **youris**, le **18/02/2016** à **13:57**

bonjour,
si vous êtes un couple homosexuel, le "deuxième parent" n'a pas l'autorité parentale.
certains tribunaux accordent à ce " deuxième parent " dans certains cas, une délégation partage de l'autorité parentale.
vous pouvez consulter ce lien:
http://www.lazard-avocat.com/pdf/07-infos-pratiques-couples-homosexuels.pdf
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés